



## Tournois sanctionnés 2021 - Admissibilité par catégorie en fonction de l'année de naissance des joueurs et joueuses et du type de tournoi

Tennis Québec tient à vous informer des critères suivants concernant l'admissibilité aux différentes catégories de tournois sanctionnés en fonction de l'année de naissance des joueurs et joueuses et du moment de l'année :

### Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 août 2021

	2 *	3 * - 3.5 * - 4 * (sauf étapes et championnats québécois)	Étapes et championnats québécois	Tableaux de réserve des étapes et championnats québécois *
<b>FS 7-8-9</b>	2012 à 2014		Pas applicable	
<b>FS 9-10</b>	2011 et 2012		Pas applicable	
<b>10 ans et moins</b>	2011 et 2012			
<b>12 ans et moins</b>	2009 à 2011	2009 à 2011	2009 à 2011	2009 et 2010
<b>14 ans et moins</b>	2007 à 2010	2007 à 2010	2007 à 2010	2007 et 2008
<b>16 ans et moins</b>	2005 à 2008	2005 à 2009	2005 à 2009	2005 et 2006
<b>18 ans et moins</b>	2003 à 2006	2003 à 2008	2003 à 2008	2003 et 2004
<b>Classe ouverte</b>	2007 et avant		Pas applicable	

\* à partir du 1<sup>er</sup> février 2021

### Du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre 2021

	2 *	3 * - 3.5 * - 4 * (sauf étapes)	Étapes	Tableaux de réserve des étapes et championnats québécois
<b>FS 7-8-9</b>	2012 à 2014		Pas applicable	
<b>FS 9-10</b>	2011 et 2012		Pas applicable	
<b>10 ans et moins</b>	2011 et 2012			
<b>12 ans et moins</b>	2009 à 2011	2009 à 2011	2010 à 2012	2010 et 2011
<b>14 ans et moins</b>	2007 à 2010	2007 à 2010	2008 à 2011	2008 et 2009
<b>16 ans et moins</b>	2005 à 2008	2005 à 2009	2006 à 2010	2006 et 2007
<b>18 ans et moins</b>	2003 à 2006	2003 à 2008	2004 à 2009	2004 et 2005
<b>Classe ouverte</b>	2007 et avant		Pas applicable	

Il arrive que certains joueurs ou joueuses obtiennent une dérogation leur permettant de participer à des tournois de catégorie supérieure au-delà de ce qui est déjà permis selon les tableaux fournis ci-dessus. **Une telle demande de dérogation ne peut être présentée que par un entraîneur** et doit être acheminée par courriel à Sylvie Giroux, Entraîneuse/Directrice du développement des athlètes.

### **Note explicative**

Veillez noter que lors de la réunion du 20 février 2020, les membres de la Commission des entraîneurs du Québec ont entériné des changements liés à l'admissibilité aux tournois 2 étoiles qui s'appliquent depuis le 1<sup>er</sup> mai 2020. Ce changement lié à l'âge de participation aux tournois deux étoiles est mis en place afin de limiter le surclassement de joueurs et joueuses à une seule catégorie d'âge supérieure et ainsi permettre une participation accrue des joueurs et joueuses moins expérimentés dans nos tournois sanctionnés.

#### **Tournois deux étoiles**

<b>Catégorie</b>	<b>Âge</b>
<b>Tournoi 12 ans et moins</b>	10-12 ans
<b>Tournoi 14 ans et moins</b>	11-14 ans
<b>Tournoi 16 ans et moins</b>	13-16 ans
<b>Tournoi 18 ans et moins</b>	15-18 ans

L'admissibilité aux étapes et aux championnats québécois des circuits de sélection intérieur et extérieur demeure inchangée :

<b>Catégorie</b>	<b>Âge</b>
<b>Tournoi 12 ans et moins</b>	10-12 ans
<b>Tournoi 14 ans et moins</b>	11-14 ans
<b>Tournoi 16 ans et moins</b>	12-16 ans
<b>Tournoi 18 ans et moins</b>	13-18 ans

\* Veuillez noter qu'à partir du **1<sup>er</sup> septembre de chaque année**, l'âge d'admissibilité pour chacune des catégories est modifié comme suit :

<b>Catégorie</b>	<b>Âge</b>
<b>Tournoi 12 ans et moins</b>	9-11 ans
<b>Tournoi 14 ans et moins</b>	10-13 ans
<b>Tournoi 16 ans et moins</b>	11-15 ans
<b>Tournoi 18 ans et moins</b>	12-17 ans

Cette règle vise à s'assurer que seules les personnes admissibles à participer aux Championnats canadiens l'année suivante puissent s'inscrire aux étapes automnales du circuit de sélection qui débutent au mois d'octobre.

*À jour en date du 9 décembre 2020*